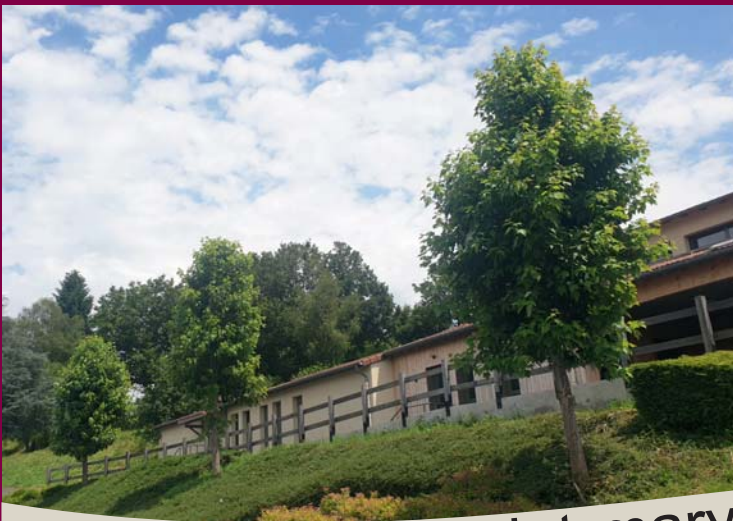


BULLETIN MUNICIPAL



2024



www.roannes-saint-mary

N° 24

SOMMAIRE

| | | | |
|---|---------|---|-----------|
| Le mot du Maire | p.2 | En lien avec la communauté de communes | p.10 à 13 |
| Vie communale | p.3 à 6 | ADMR | p.10 |
| Vous pouvez trouver à Roannes St Mary | p.4 | Réduisons nos déchets | p.11 |
| Budget communal | p.5 | PLUi | p.13 |
| Accueil nouveaux habitants | | L'école | p.14 |
| Projet de création d'une MAM | p.6 | Les évènements | p.15 à 19 |
| Travaux et investissements | p.7 | Environnement | p.20/21 |
| On poursuit les recherches | p.8/9 | Les associations | p.22 à 27 |
| | | Jeu de l'arbre | p.28 |



LE MOT DU MAIRE

Les communes ... Heureusement !

A l'heure où j'écris ces quelques lignes, la situation politique est très instable ; en l'absence de majorité à l'assemblée nationale, le gouvernement est sous la perpétuelle menace d'une motion de censure. Il est donc urgent de faire confiance aux communes qui font fonctionner les services publics du quotidien, portent des projets concrets pour les habitants, avec une rigueur financière qui ne peut plus être contestée, et font vivre la démocratie locale. Tel fut le sens du 106^e congrès des maires de France qui vient de s'achever.

Pour faciliter l'action publique, il fut demandé au gouvernement de moderniser et d'améliorer les conditions d'exercice des mandats locaux, de redonner de la liberté aux élus locaux et ainsi ne plus imposer des transferts de compétences non choisis, de libérer l'action des communes quant aux logements et droits à construire, de s'inspirer des bonnes pratiques et bonnes gestions des élus locaux et de supprimer les procédures, études et contraintes administratives et réglementaires coûteuses, inutiles et inadaptées en réorganisant plus simplement les services déconcentrés de l'Etat qui doit s'en tenir à ses missions propres et laisser les collectivités locales faire le reste.

Les communes de France ont affirmé leur engagement. L'Etat doit leur faire confiance.

A notre échelle, la lecture de ce bulletin montre que la commune de Roannes Saint Mary se porte bien.

Sur le plan budgétaire, la commune a fait le choix de maîtriser ses dépenses de fonctionnement, de ne pas augmenter les impôts, d'accompagner ses agents par l'octroi du maximum légal de prime pour le pouvoir d'achat, et d'assumer des projets d'investissement simples et adaptés aux besoins.

Concernant nos actions, nous sommes particulièrement fiers de vous confirmer l'accueil d'une maison d'assistantes maternelles portée par la commune et financée avec l'aide de la CAF et de la MSA. Elle ouvrira ses portes dans le premier semestre prochain.

Les effectifs de notre école sont stabilisés et nous pouvons nous en féliciter.

Nous entamons, avec le CCAS, une nouvelle réflexion sur l'accompagnement de nos aînés et ce sera le défi de l'année 2025.

Nous participons à un projet de rapprochement avec le syndicat des eaux de la Fontbelle, afin de mutualiser la gestion de l'eau et de l'assainissement tout en lançant d'ores et déjà la procédure de protection de nos captages et de réfection des réseaux d'assainissement collectif et de notre station d'épuration devenue obsolète.

Nous continuons notre combat contre le PLUi qui ne tient absolument pas compte des spécificités de notre commune et portons collectivement notre voix au sein de la communauté de communes ; je souligne ici que voter contre le positionnement de Roannes Saint Mary serait une erreur grossière et une marque de rupture avérée du lien communautaire que nous avons essayé d'instaurer ces dernières années. Je souhaite, vous l'avez compris, un geste de solidarité des autres communes de la Châtaigneraie face à un document d'urbanisme totalement inadapté aux besoins de développement du territoire.

Nous allons relancer une réflexion, je l'espère participative, sur l'activité du bourg de la commune et repenser ainsi la vie de notre bourg, qui ne peut être envisagée sans l'aide de chacun.

Nous poursuivons notre accompagnement de la vie associative afin d'assurer le bien-vivre ensemble indispensable et le lien entre les habitants.

Nous allons enfin prochainement finaliser la procédure de domanialisation des biens de section, et reviendrons ainsi dans chaque village pour faire le point sur leur devenir.

Tels sont les actions et projets de Roannes Saint Mary, qui ne peuvent exister sans l'investissement des agents, des bénévoles, et des élus que je remercie sincèrement et chaleureusement.

Cette année va s'achever. Une autre va débuter. Soyez assurés de notre dévouement dans votre intérêt. Je vous invite le vendredi 10 janvier pour la cérémonie des vœux au cours de laquelle nous pourrions discuter ensemble des projets à venir pour notre belle commune.

Dans l'attente, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Géraud MÉRAL

La cérémonie des vœux est l'occasion, pour Monsieur le Maire et le Conseil municipal, de souhaiter le meilleur aux habitants de la commune. C'est aussi un rendez-vous au cours duquel le Maire dresse un bilan des actions réalisées. Il expose les projets en cours ou à mettre en œuvre. La cérémonie aura lieu le vendredi 10 janvier à 18 h 30, salle du conseil. Elle sera suivie du verre de l'amitié offert par la municipalité, permettant de clore les discours officiels de la soirée sur un moment d'échanges conviviaux.

VIE COMMUNALE

ÉTAT CIVIL 2024

| NAISSANCES | | DÉCÈS | |
|---------------------|-----------------|----------------------|-------------------------------|
| BANQUETTE Tom | 21 août 2024 | CÉGUIN André | 24 octobre 2023 |
| BARBET GOUBERT Elio | 7 août 2024 | BOURGADE Antoine | 1 ^{er} décembre 2023 |
| CANIS Shelby | 27 juillet 2024 | BOURGADE Pierre | 22 décembre 2023 |
| CARRÉ Timoté | 13 avril 2024 | DELTRIEU Marie | 21 octobre 2024 |
| LALANDE Nicolas | 22 mai 2024 | DOMERGUES Jean Louis | 27 juillet 2024 |
| PALADE Charly | 12 avril 2024 | LAURENT Pierre | 8 octobre 2024 |
| RIGALDIE Agathe | 3 mai 2024 | MAZIÈRES Maryse | 24 janvier 2024 |
| + 7 naissances | | PROVENCHERE Roland | 25 mars 2024 |
| MARIAGE | | REINARD Jean | 20 avril 2024 |
| 1 mariage | | SEREC Jean Louis | 15 mai 2024 |
| | | LUC Rolland | 7 novembre 2024 |

ASSISTANTES MATERNELLES

| | | |
|---------------------|--|---------------------------------|
| ARAUJO Pascale | 9 chemin des Bouissous - lieu-dit Pujol | 04 71 43 33 59 / 06 60 98 53 70 |
| BOURGADE Frédérique | 10 lieu-dit Calves | 04 71 62 63 55 / 06 42 41 59 68 |
| GARDE Catherine | 12 impasse Pessou Longo - lieu-dit La Course du Mouton | 04 71 46 45 61 / 06 40 28 12 11 |
| JARRY Beatrice | 13 lieu-dit Bex | 04 71 62 66 18 / 06 82 88 75 48 |
| LHERITIER Laurence | 2 lieu-dit La Fontie | 04 71 62 83 23 / 06 83 87 30 35 |
| MAS Claudine | 3 chemin de Badiniac - lieu-dit Madunhac | 04 71 62 84 91 / 06 08 68 89 57 |

ACTIVITÉ ADMINISTRATIVE 2024

| URBANISME | | ARRÊTÉS ET DÉLIBÉRATIONS | |
|---------------------------------------|----|---|-----|
| Permis de construire | 12 | Arrêtés municipaux | 128 |
| Maisons d'habitation | 1 | Délibérations du Conseil Municipal | 63 |
| Travaux divers | 12 | | |
| Permis d'aménager | 0 | LISTE ÉLECTORALE | |
| Certificats d'urbanisme d'information | 35 | Cette année, il y a eu 36 inscriptions (dont 14 jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans) et 25 radiations. | |
| Certificats d'urbanisme opérationnels | 5 | | |
| Déclarations préalables | 40 | | |

LES SERVICES

| SECRETARIAT DE MAIRIE | AGENCE POSTALE COMMUNALE |
|---|--|
| Mardi - vendredi : de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 | Mardi - vendredi : de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 |
| Mercredi - jeudi - samedi : de 9 h à 12 h | Mercredi - jeudi - samedi : de 9 h à 12 h |
| Tél. 04 71 62 80 32 - PERMANENCE DU MAIRE : sur rendez-vous | Tél. 04 71 43 86 65 |
| E-MAIL : mairie@roannes-saint-mary.fr | |
| SITE INTERNET : www.roannes-saint-mary.fr | |

TARIFS 2024

| CANTINE | ASSAINISSEMENT |
|--|--|
| Prix du repas par élève 3,00 € | Abonnement 76 € |
| Prix du repas par instituteur ou accompagnateur 8,50 € | De 0 à 120 m ³ 0,80 €/m ³ |
| TRANSPORT SCOLAIRE | Au-delà de 120 m ³ 0,34 €/m ³ |
| L'année 15,00 € | Redevance Adour Garonne 0,25 €/m ³ |
| Renseignements : Communauté de Communes de la | Redevance forfaitaire particuliers réseau d'eau privé 100 €/an |
| Châtaigneraie Cantalienne 04 71 49 33 30 | Redevance forfaitaire commerces réseau d'eau privé 150 €/an |
| GARDERIE | CONCESSIONS CIMETIÈRES |
| Prix par élève le matin 1,30 € | Durée 30 ans (dim. 2,20 x 2,90 m) 210 € + 25 € de taxes |
| Prix par élève le soir 1,70 € | Columbarium (case pour 2 ou 4 urnes) 500 € |
| Horaires : matin 7h-8h50 / soir 15h45-18h30 | ÉCLAIRAGE PUBLIC |
| EAU | En cas de panne, avertir la Mairie qui prendra contact avec l'entreprise chargée des réparations, désignée par le Syndicat Départemental d'Énergies du Cantal. |
| Abonnement 70 € | ENCOMBRANTS |
| Consommation de 0 à 100 m ³ 0,80 €/m ³ | Enlèvement à la demande par les agents communaux |
| De 101 m ³ à 200 m ³ 0,60 €/m ³ | au domicile de l'utilisateur : |
| Au-delà de 200 m ³ 0,38 €/m ³ | 1 objet encombrant 10 € |
| Redevance Adour Garonne 0,32 €/m ³ | 1/2 camion (1 m ³) 30 € |
| Frais de raccordement 220 € | 1 camion (2 m ³) 60 € |
| Frais autres interventions (Détérioration, Gel...) 220 € | |

VOUS POUVEZ TROUVER À ROANNES ST MARY :

| | | |
|---|--|---|
| CANTAL FROID CLIM (Stéphane Courbouleix) | 06 72 76 84 18 | Climatisation, systèmes de chauffage et électricité. |
| S.C.E.V.I. THERON | 04 71 62 82 50 | Fabrication de carrosseries et remorques. |
| Laurent SALLARD - Emergence Architectures | 06 60 14 61 30 06 59 60 92 75 | Permis de construire, suivi de chantier, conseil en aménagement intérieur - projets neufs, rénovations pour habitat, artisanat etc. |
| Anne DABERNAT | 09 51 04 15 60 | Sage femme - Acupuncture, rééducation périnéale. |
| COLOR 15 - Yannick NIGOU | 06 77 08 30 01 color15@gmx.fr | Peinture intérieur/extérieur - Décoration - Revêtements sols & murs - Conseil - Accompagnement - Réalisation. |
| Atelier de CAZOLAT (Frédéric Ceguin) | 06 01 97 40 53 | Mécanique auto. |
| Sébastien LAC | 06 06 74 47 15 | Plomberie - Chauffage - Sanitaire. |
| Les GALI'PETS (Nathalie Balmissé Vincenot) | 06 87 82 72 23 | Petit hôtel pour chats - une pension pour NAC et du Petsitting chez vous. |
| Guillaume FEL MACONNERIE | 06 73 23 30 44 | Maçonnerie générale - Rénovation. |
| Samuel FALIÈRES SARL | 06 98 61 38 18 | Carreleur - Revêtement de sol. |
| MUMU COIF' - Murielle DELORT | 06 78 20 94 80 | Coiffeuse à domicile. |
| SARL Maxime GRAMONT TP | 06 58 39 00 52 | Terrassement - travaux publics et agricoles - assainissement - voirie - aménagements extérieurs - démolition - déneigement - enrochement - mur redi-rock. |
| ECURIE DE MADUNHAC - Robin et Sophie | 06 30 59 36 73 | Centre équestre - écurie de propriétaire - poney club - pension paddock box - travail - débouillage et valorisation. |
| SOCOPAT (Matthieu Fau) | 04 71 62 86 51 | Négoce en fourrages - produits du sol et aliments du bétail - transports routiers de marchandises - locations véhicules pour marchandises et voyageurs - travaux agricoles. |
| Auberge d'ISY - Isabelle BEAUMONT | 07 49 22 98 74 | Bar - Restaurant - Hôtel. |
| David GIMENEZ | 06 32 85 46 46 | Plomberie - Chauffage - Sanitaire Energies renouvelables et climatisation. |
| Philippe VENZAC | 06 83 20 24 20 | Menuiserie générale - Charpente. |
| LE FOURNIL DE LA CHATAIGNERAIE (Valérie Lavaissière) | 06 08 55 18 10 | Fabrication de différentes variétés de pains au levain et de brioches bio. |
| COURDIER PAYSAGES (Jules Courdier) | 06 38 60 46 73 | Taille de haies, tonte des pelouses, élagage des arbustes, nettoyage des tombes, créations de massifs. |
| SAS ETPF (Jean Lavigne) | 06 70 79 20 88 | Travaux publics, exploitation forestière, bois de chauffage. |
| Pierre CLERMONT | 06 45 14 07 15 | Création et entretien de parcs - jardins potagers et vergers. |
| Isabelle BOUSSAROQUE | 07 63 56 37 81 | Production et vente de volailles, prêtes à cuire. |
| GAEC ELEVAGE THERON (Benoit) | 06 48 48 28 25 | Maraîchage, vente en direct. |
| ELAG'ARBRE (Loan Arvis) Elagueur grimpeur | 06 85 48 34 07 | - Elagage/abattage : taille sanitaire, abattage difficile, démontage, haubannage - Entretien espace vert. |
| Laurent BALMISSE | 06 86 60 08 20 | Menuiserie, charpente, sciage, menuiserie bois, alu, PVC, placo. |

Si vous n'êtes pas cité ici, n'hésitez pas à vous manifester en mairie, nous mettrons à jour cette liste des professionnels ayant leur siège sur la commune.

VIE COMMUNALE (suite)

BUDGET COMMUNAL

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES : 812 117,31 €



- Charges à caractère général 238 081,68 €
- Allocations compensatrices de la Communauté de Communes et reversements de fiscalité 30 934,85 €
- Intérêts des emprunts 24 600,66 €
- Dotations aux amortissements 9 456,00 €
- Charges de personnel, frais assimilés 420 009,12 €
- Indemnités des élus et subventions 88 823,00 €
- Prix Maisons Fleuries 212,00 €

RECETTES : 1 066 802,27 €



- Remboursement salaires personnel 49 369,05 €
- Produits des services, domaine et ventes diverses 90 695,54 €
- Impôts et taxes 403 916,00 €
- Dotations 507 064,00 €
- Produits exceptionnels 15 469,53 €
- Produits financiers 31,50 €
- Autres produits de gestion courante 256,65 €

INVESTISSEMENT

DÉPENSES : 435 900,17 €



- Emprunt (Remboursement du capital) 87 993,74 €
- Salle multi-activités - Travaux 127 850,40 €
- Ecole - Travaux et fournitures 8 721,52 €
- Rénovation appartement école 9 501,97 €
- Programme 2023 - Voirie 39 031,78 €
- Tables pique-nique 2 278,42 €
- Services techniques - Matériel 1 109,40 €
- Fonds de concours au syndicat départemental d'énergies du Cantal 8 345,18 €
- Extension secrétariat de mairie 33 988,96 €
- Travaux bâtiments communaux 5 178,69 €
- Bâtiment Charmes - Acquisition 61 964,20 €
- Voirie - Route de la Traverse tranche 1- 48 102,42 €
- Illuminations de Noël 1 833,49 €

RECETTES : 888 255,33 €



- Subventions 176 721,50 €
- FCTVA 115 788,29 €
- Taxe d'aménagement 15 602,85 €
- Excédent de fonctionnement 270 686,69 €
- Emprunts 300 000 €
- Amortissements 9 456,00 €

INCIVILITÉS À LA COURSE DU MOUTON

Le bien public est le bien de tous et de chacun. Les incivilités qui détériorent les installations communes entraînent une contribution financière de chacun. Les aménagements réalisés à la Course du Mouton pour la sécurité de tous, sont constamment mis à mal. Ils feront l'objet de nouvelles dépenses.

TAUX D'IMPOSITION

En 2024 la municipalité s'est engagée à ce que les taux d'imposition n'augmentent pas. Ainsi comme en 2023 la taxe d'habitation reste à 42,84 %, le foncier bâti est toujours à 12,54 %, et la taxe sur le foncier non bâti demeure à 116,28 %.

PRIME POUVOIR D'ACHAT

Une loi d'août 2022 et un décret d'octobre 2023 ont instauré une prime de pouvoir d'achat, à définir par les collectivités territoriales à destination de leurs agents.

Versée une seule fois, cette prime a un montant qui dépend de la rémunération brute perçue par l'agent et de sa quotité de temps de travail. Elle varie ainsi de 300 à 800 euros, cette dernière somme étant allouée aux fonctionnaires ayant les plus bas salaires. La commune de Roannes Saint Mary a décidé de verser cette prime de pouvoir d'achat exceptionnelle au mois de juin 2024, en soutien à l'ensemble de nos agents titulaires et contractuels de longue durée.

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS À CALVES



Selon la tradition, les habitants du village de Calves ont organisé un apéritif dînatoire coopératif afin de faire la connaissance de leurs nouveaux voisins : Aurélien et Julie Roger et leurs enfants Aiden et Mayron, Mickaël Michetti et sa fille Chloé, Bernard et Chantal Ogez (ces derniers ne sont là qu'à temps partiel).

La soirée pluvieuse du 29 juin nous a contraints à nous réfugier à l'abri. Une trentaine de personnes a participé à cette rencontre ; le but étant de se connaître et bien sûr de se reconnaître et pourquoi pas de s'entraider.

Ainsi nous pouvons au moins nous saluer !

PROJET DE CREATION D'UNE MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES (MAM)

La commune réfléchit depuis plusieurs années aux moyens d'améliorer l'offre d'accueil de la petite enfance. Un projet de micro-crèche avait été étudié en collaboration avec la communauté de communes de la Châtaigneraie cantalienne mais n'a pas pu trouver sa place dans le cadre du plan pluriannuel d'investissements de cette dernière.

A Roannes Saint Mary comme dans beaucoup d'autres communes, toutes les assistantes maternelles vont plutôt vers la fin de leur carrière et n'ont aucun espoir de remplacement. En parallèle, nous avons un territoire proche d'Aurillac-Ytrac-Arpajon, très recherché pour la construction de maisons d'habitation dans lesquelles s'installent de jeunes couples avec enfants.

Dans ces circonstances, la venue en mai dernier de deux assistantes maternelles en recherche de local pour ouvrir une MAM a tout de suite retenu notre attention. Par le biais de leur expérience elles ont acquis des compétences essentielles au métier d'assistante maternelle. Elles souhaitent maintenant travailler en équipe, dans un cadre sécurisant indépendant de leurs résidences. La situation de notre commune est intéressante car drainant beaucoup de passage sur un axe vers Aurillac depuis Marcolès, ou proche de l'axe venant du secteur de Montsalvy. La demande en modes de garde est importante dans le nord de la Châtaigneraie cantalienne, zone à la démographie dynamique.

L'appartement situé dans un des bâtiments de l'enceinte scolaire, au dessus de l'ancienne cantine et actuelle salle de motricité, a été présenté aux porteuses de projet. Les services de la PMI ont ensuite validé le principe d'implantation d'une MAM dans ce logement situé au premier étage mais desservi par l'ascenseur de l'école et disposant d'une cour privative.

Après plusieurs échanges avec Mmes Lair et Duport ainsi qu'avec les services de la CAF et de la MSA, la commune a décidé d'entreprendre des travaux de rénovation complémentaires sur le logement et ses abords, afin d'en améliorer le confort d'utilisation : changement de toutes les huisseries, peintures, installation d'un sol souple extérieur, d'un visiophone avec contrôle d'accès, mobilier et matériel etc.

L'ensemble de ces travaux représentant une somme conséquente, la commune a sollicité et obtenu une aide auprès de la CAF du Cantal de 44 000 € sur un total de 56 880 € de dépenses éligibles. Avec l'aide de 1 500 € de la part de la MSA, ces travaux seront subventionnés à hauteur de 80 %, ce qui est le maximum légal.

Avant même que ces travaux n'aient démarré, Mmes Lair et Duport ont été sollicitées par plusieurs familles de la commune pour retenir des places (au nombre de 8, chacune ayant 4 agréments). La plupart des enfants qu'elles gardent actuellement à domicile les suivront à Roannes St Mary, les autres démarrant leur scolarisation.



De son côté le conseil municipal réuni le 30 septembre dernier a approuvé à l'unanimité ce projet de création ainsi que le plan de financement tel que présenté plus haut.

L'ouverture de la MAM pourrait avoir lieu au premier trimestre 2025, sous réserve que les travaux soient terminés et la visite préalable par la PMI effectuée.

La passion commune pour la petite enfance de Mmes Lair et Duport a fait naître ce beau projet qui leur tient à cœur et dont les jeunes enfants pourront bénéficier très prochainement.



TRAVAUX & INVESTISSEMENTS

VOIRIE

Travaux sur la deuxième tranche de la RD 617 allant de l'église à la salle multi activités.

Coût pour la commune : **42 496,87 €.**



Cette année les travaux d'entretien de la voirie ont concerné principalement Poujol, Cazolat, Berthot et le Palat. Coût global : **40 597,70 €.**

A Calves le réseau d'eau pluviale a été modifié. Coût : **4 156,80 €.**

L'affaissement de la voirie à la Course du Mouton et le réseau des eaux pluviales du bourg ont été réparés. Coût : **7 786,20 €.**

Ces travaux sont encadrés par Cantal Ingénierie et Territoires, qui assure l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (A.M.O.). Coût : **3 000,02 €.**

EGLISE DU BOURG

Entretien du patrimoine, restauration des portes. Coût : **4 250,00 €.**

Remplacement du battant d'une cloche. Coût : **1 330,50 €.**



SALLE MULTI-ACTIVITÉS

Electricité - disjoncteur tarif jaune.

Coût : **2 640,80 €.**

ECOLE

Des travaux de rénovation ont été réalisés dans l'appartement au-dessus de l'ancienne cantine : menuiseries intérieures, peinture et réfection des sols.

Coût : **18 706,76 €.**

A la cantine changement du caisson d'extraction. Coût : **3 670,08 €.**

Chauffage : acompte pour les travaux de désembouage. Coût : **6 612,00 € (sur un total de 11 020,64 €).**

Fournitures pour les enseignants : disque dur et onduleur. Coût : **1 178,28 €.**



ILLUMINATIONS DE NOEL

Nos agents ont remis en état les portiques qui traversent la route. Des rubans de leds qui sont plus économes et plus esthétiques ont remplacé les anciennes guirlandes. D'autres illuminations ont été achetées : sapin, sphères et bouquets.

Coût : **2 407,57 €.**

EAU ET ASSAINISSEMENT

Réservoir de Lacamp : remplacement de 2 pompes doseuses, remplacement de la carte télésurveillance. Coût : **1 657,20 €.**

Projet de création d'un syndicat. 1^{er} acompte de l'étude : **1 412,95 €.**

Station d'épuration. Remplacement de la pompe de circulation. Coût : **1 868,86 €.**

MATERIEL

La commune a acquis une nouvelle tondeuse autoportée et un souffleur. Coût : **10 434,00 €.**



ON POURSUIT LES RECHERCHES

JOURNÉE DU PATRIMOINE EN FAVEUR DE NOS ÉCOLES

Le 21 septembre dernier, les élus avaient choisi de mettre à l'honneur l'histoire des écoles de Roannes Saint Mary au moyen d'une exposition de documents anciens et de photos de classe s'étalant sur plus d'un siècle. Ces photos étaient affichées avec les noms des enseignants et des élèves. Enfin quand nous les connaissons... Certains visiteurs nous ont aidé à combler pas mal de trous dans nos listes de noms d'élèves mais il en manque encore, alors à vos loupes pour les deux photos suivantes.

La mairie aimerait compléter et enrichir ses archives sur le sujet : si vous avez d'autres photos de classe n'hésitez pas à nous les montrer, nous en conserverons des copies.

Un grand merci à tous pour ce travail de mémoire.

En 1950 ?



1 - Ginette Castanier

2 -

3 -

4 -

5 -

6 -

7 -

8 -

9 -

10 -

11 - Paulette Gaston

12 -

13 -

14 -

15 -

16 -

17 -

18 -

19 -

20 -

21 -

22 -

23 -

24 -

25 -

26 -

27 - Ginette Gaston

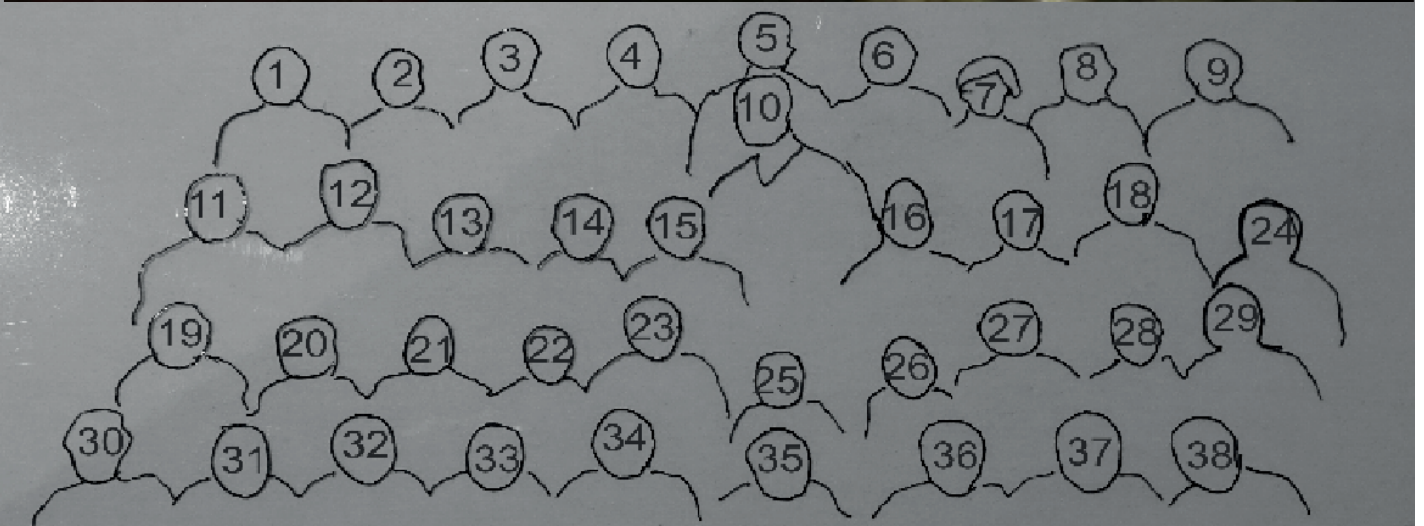
28 -..... Gaston

29 -..... Gaston

30 -

31 -

En 1915 ?



- | | | | |
|-----------------------|-----------------------|---------------|---------------|
| 1 - | 11 - | 21 - | 31 - |
| 2 - | 12 - | 22 - | 32 - |
| 3 - | 13 - | 23 - Bouyges? | 33 - Bouyges? |
| 4 - | 14 - | 24 - | 34 - |
| 5 - Blanc née Théron | 15 - | 25 - | 35 - |
| 6 - Liaubet née Vidal | 16 - | 26 - | 36 - |
| 7 - Mazel née Vidal | 17 - | 27 - | 37 - |
| 8 - | 18 - Bourgade de Bex? | 28 - | 38 - |
| 9 - | 19 - | 29 - | |
| 10 - | 20 - | 30 - | |

ADMR DE L'ENSEIGNE



L'ADMR de l'ENSEIGNE a tenu son assemblée générale le samedi 1^{er} juin 2024 à Roannes Saint Mary, en présence des élus ou de leurs représentants, des familles aidées, des membres du Conseil d'Administration et des salariés.

Le compte-rendu de l'AG 2023 a été présenté par Monique LAFON, secrétaire.

Didier THIREZ, vice-président, a détaillé le bilan d'activité. Il a été effectué 26 934 heures d'intervention qui se décomposent comme suit :

- 26 207 heures en mode prestataire (c'est l'association qui est employeur) dont 22 008 heures pour les personnes âgées (80 % sont financés par le conseil départemental via l'APA), 1 356 heures pour le service aux familles et 2 844 heures pour les personnes handicapées.
- 727 heures en mode mandataire (l'utilisateur est l'employeur).

Les 26 salariés ont parcouru 80 664 kms.

En ce qui concerne la commune de Roannes Saint Mary, il a été réalisé **4 606 heures en service prestataire auprès de 46 usagers et 313 heures en service mandataire auprès d'un usager. 3 salariées sont domiciliées sur la commune mais 6 salariées sont intervenues pour effectuer ces heures.**

Le bilan financier a été présenté par Denise CALMEJANE, trésorière-adjointe : la vie associative présente un déficit de 4 088,84 euros et le service d'aide à domicile est en excédent de 21 528,52 euros.

Tous ces rapports ont été approuvés à l'unanimité.

La présidente Marie-Françoise SOUBIRON a ensuite fait lecture de son rapport moral et d'orientation :

« En 2023 notre activité a enregistré une hausse non négligeable de pratiquement 1 000 heures avec le même nombre de salariés. Nous avons toujours des difficultés de recrutement de personnel qualifié, alors que les demandes d'aide à la personne augmentent. Une petite moitié de nos salariés a plus de 56 ans, les autres entre 30 et 55 ans.

Fin 2023 ont été engagées les mesures prévues lors de la signature du CEPOM (contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens) avec le conseil départemental, notamment : le versement de 150 euros pour l'achat de pneus neige et le paiement des kms effectués entre midi et 14 h (83 %).

Le conseil d'administration a voté fin 2022 le versement aux salariés d'une prime de partage de la valeur (prime Macron) qu'ils ont reçue en juin 2023. Ces dépenses importantes sont possibles grâce à l'implication des bénévoles et des salariés aux activités de l'association. »

Renouvellement des membres sortants du Conseil d'Administration :

2^e collège, salariés : Monique Vauris et Sabine Vermeil ont été élues à l'unanimité par leurs collègues lors de la réunion de ce jour à 13h30.

1^{er} collège, bénévoles : sont renouvelables Marie-Antoinette BREUIL, Denise CALMEJANE, Marie-Claire LAFON, Anne-Marie LHERITIER, Josette MONTARNAL, Gaby MONTIN, Marie-Françoise SOUBIRON, Didier THIREZ et Pierrette VERDIER. Seule Marie-Claire LAFON a émis le souhait de ne pas se représenter, tous les autres sont d'accord pour renouveler leur mandat.

Mme Pierrette SERIEYS de Roannes Saint Mary a fait acte de candidature et celle-ci a été acceptée ainsi que le renouvellement des autres membres, et ce, à l'unanimité.

Madame SOUBIRON remercie les salariés pour leur disponibilité et leur conscience professionnelle qui permettent à l'association de faire face aux demandes.

Cette année, exceptionnellement, la fête de l'ADMR a eu lieu dans la salle polyvalente d'OMPS, en présence d'un public très nombreux et chaleureux.

La fête 2025 se tiendra à nouveau à la salle polyvalente de VITRAC le samedi 1^{er} mars à 20h30 et le dimanche 2 mars à 14h.

Les personnalités présentes ont tour à tour pris la parole et l'assemblée générale s'est terminée par le pot de l'amitié offert par la municipalité.

TOUS ENSEMBLE, RÉDUISONS NOS DÉCHETS EN CHÂTAIGNERAIE CANTALIEUNE !

MAIS COMMENT ?

L'organisation du service de collecte poursuit son évolution.

Dans le cadre de sa politique volontariste de réduction des déchets, la communauté de communes de la Châtaigneraie Cantalienne poursuit l'accompagnement des habitants de son territoire à une **gestion optimisée de leurs déchets**. Les démarches mises en œuvre s'inscrivent dans son objectif d'instaurer à terme une **tarification incitative**.

Après la **simplification du tri des emballages plastiques**, la **densification du réseau de colonnes de tri** pour les 3 flux de déchets recyclables (papiers, emballages et verres) est en cours de finalisation. Le territoire sera ainsi maillé de nombreux points « service déchets » proposant aux habitants en un même endroit la totalité des contenants pour déposer leurs déchets ménagers non encombrants. Les objets de grande taille, encombrants ou dangereux, continueront à être déposés en déchèteries afin d'en permettre la valorisation.



Un programme de gestion des biodéchets articulé autour de 3 axes.

En complément, pour permettre de détourner des ordures ménagères le maximum de biodéchets, la communauté de communes a arrêté un schéma de gestion de ces déchets (préparation de repas, restes de repas, déchets végétaux). Cette action a été retenue par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie). Elle bénéficiera d'un soutien financier du dispositif Fond Vert.

Fort de cet appui, la Châtaigneraie Cantalienne poursuit le déploiement de son programme de gestion de proximité des biodéchets, autour de 3 axes majeurs.

Axe n°1 - Organisation de sessions de remise de composteurs.

Depuis le 13 mai dernier, l'incitation à la généralisation du compostage domestique a été renforcée, notamment grâce à la remise de composteurs sans facturation. Les foyers à jour du paiement de leur redevance d'enlèvement des ordures ménagères ont la possibilité de s'inscrire à un atelier de sensibilisation à

la pratique du compostage avec remise d'un composteur gratuit.

La collectivité prévoit de reconduire ce dispositif pour l'année 2025. Les dates seront communiquées prochainement.



Axe n°2 - Formation de référents pour la gestion des biodéchets.

Il s'agit de proposer des sessions de formation de référents locaux pour accompagner le développement du compostage y compris du compostage partagé. Ainsi, un catalogue de formation complet a été envoyé à l'ensemble des communes de la collectivité afin de former les agents et les élus à la pratique du compostage et à une gestion optimisée des déchets verts.

A ce jour, 44 personnes (27 agents municipaux, 12 élus, 3 agents communautaires et 2 représentants d'associations), représentant 32 communes, ont été formées au cours de cette première session.

Les formations programmées pour cette fin d'année 2024 et pour l'année 2025, seront réalisées par des organismes de formation certifiés QUALIOP1 et adhérents au Réseau Compost Citoyen.

Ces formations permettent de consolider et de renforcer, le troisième axe développé qui porte sur le déploiement de sites de compostage partagé sur l'ensemble du territoire.

Axe n°3 - Développer les sites de compostage partagé.

Pour compléter l'offre proposée aux usagers, des sites de compostage partagé sont progressivement déployés. Ils permettent à des habitants sans jardin ou ne pouvant pas composter de valoriser leurs déchets de cuisine et de table sur un espace collectif. Ces sites sont supervisés par leur commune, via les référents formés, en appui des compétences techniques du Maître-Composteur de la communauté de Communes.

A ce jour, 45 sites de compostage collectifs sont actifs en Châtaigneraie Cantalienne et 11 futurs lieux devraient être mis en œuvre lors du premier semestre 2025.

Un service facile à contacter

Pour contacter le service de prévention et de gestion des déchets, plusieurs solutions s'offrent à vous.

Pour toute question sur la gestion des déchets :



Pour toute question concernant la facturation du service par la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM), vous pouvez appeler le 04 71 49 33 30, en choisissant le menu n°2.

Pour toute question sur la gestion des biodéchets, vous pouvez adresser un courriel au maître composteur de la Communauté de Communes à l'adresse suivante : contact@compost15.fr

REPAIR CAFÉ

Vous souhaitez donner une seconde vie à votre bien usagé, abîmé ou cassé. Vous en avez marre d'acheter, de jeter et de racheter. Testez la réparation ! La communauté de communes la Châtaigneraie Cantalienne s'engage pour développer le réemploi et la réparation, en proposant des ateliers « Repair Café » au plus proche de chez vous.



Pour plus de renseignement 2 numéros de téléphone

07 56 38 42 31 ou 04 71 49 33 30

Venez participer, sans frais, à un de ces ateliers animés par une association engagée dans la réparation. Dans une ambiance conviviale « autour d'un café » découvrirez des techniques simples et des conseils pour prolonger la durée de vie de vos biens.

Que peut-on réparer ? Des vêtements, des meubles, des appareils électriques, des bicyclettes, de la vaisselle, des objets utiles, des jouets, ...

Qui répare ? Des experts bénévoles, qui allient connaissance et compétence en réparation, dans toutes sortes de domaines et vous, si vous souhaitez.

GESTION DES DÉCHETS & ÉVÈNEMENTS

Vous êtes organisateur d'événements et vous vous posez des questions sur la gestion des déchets ?

Depuis 2024, la Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne propose un accompagnement à la gestion des déchets pour les organisateurs d'événements.

Comment faire ? Rien de plus simple, vous êtes une association, un organisateur volontaire, alors venez à notre rencontre lors de moments d'échange et d'information !

Les objectifs

- Créer un lien de partenariat entre les organisateurs et la Communauté de Communes ;
- Accompagner les usagers avec des conseils et des solutions pratiques ;
- Développer le geste de tri et réduire les ordures ménagères résiduelles.

Nous avons tous à coeur à développer des événements divertissants et respectueux de notre territoire en Châtaigneraie.

Renseignements

a.dreux@chataigneraie15.fr

07 56 38 42 31 ou 04 71 49 33 30

i2s imprimerie

Bd de Lescudilliers - 13, rue du Dr Civiale - 15000 Aurillac
imprimerie-aurillac@orange.fr - Tél. 04 71 48 15 36

PLUi - C'EST QUOI, ON EN EST OÙ ?

Le PLUi, ou plan local d'urbanisme intercommunal, est un document qui fixe les règles en matière d'utilisation du sol au niveau intercommunal. Il répertorie toutes les règles locales d'urbanisme à respecter pour la construction de logements, de commerces, de bâtiments artisanaux ou d'équipements publics. C'est une référence essentielle non seulement pour les particuliers et les promoteurs immobiliers, mais aussi pour les administrations. C'est un document public consultable notamment en mairie.

Le PLUi permet en outre de définir les grandes orientations d'aménagement et de développement. Il s'agit d'un outil de réflexion stratégique pour l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) qui doit concilier les différents enjeux et besoins des communes membres.

Le PLUi détermine également les règles liées à la préservation des paysages et de l'environnement ainsi que des espaces agricoles et forestiers. La mise en place d'un PLUi répond à plusieurs enjeux :

- Une meilleure coordination entre les politiques d'urbanisme des différentes communes.
- Une cohérence territoriale pour éviter l'étalement urbain et la fragmentation des espaces.
- Une prise en compte de l'environnement et du développement durable dans l'aménagement du territoire.
- Une meilleure anticipation des besoins en matière d'habitat, de mobilité, d'équipements publics...
- Une simplification des procédures administratives et une meilleure lisibilité pour les habitants.

En Châtaigneraie cantalienne deux PLUi sont déjà opérationnels, ceux concernant les territoires des anciennes communautés du Pays de Montsalvy et d'Entre 2 Lacs. Les projets pour les secteurs des anciennes communautés du Pays de Mours et de Cère et Rance ont été prescrits fin 2017.

ET AUJOURD'HUI, FIN 2024, ON EN EST OÙ ?

Nous nous trouvons dans la dernière grande phase, celle préparant la mise en application du plan. Le projet a été arrêté, c'est-à-dire que la communauté de communes, détentrice de la compétence d'élaboration et d'évolution des documents d'urbanisme, considère le travail comme abouti. Plusieurs organismes doivent donner leur avis : préfecture, Chambre d'Agriculture, conseil départemental, DREAL, ARS, UDAP etc ...

Les communes couvertes par ce document ont elles aussi voté sur ce projet ; deux d'entre elles au moins ont voté contre, dont Roannes St Mary [la délibéra-

tion est consultable dans son intégralité sur le site internet de la commune].

POURQUOI CE VOTE à ROANNES SAINT MARY ?

Depuis 2018 les élus alertent les habitants sur l'évolution de la réglementation en urbanisme. Beaucoup de nouvelles lois et autres décrets sont apparus ces dernières années, qui tous vont dans le sens d'une diminution drastique des espaces constructibles. Vous avez peut-être entendu parler du ZAN « Zéro artificialisation nette » qui vient maintenant s'ajouter pour imposer une réduction de moitié des surfaces consommées d'ici à 2030, par rapport à la décennie 2011-2021. Cerise sur un gâteau déjà passablement amer : la consommation d'espaces à partir de 2022 viendra en déduction des surfaces allouées par le futur PLUi. Ainsi si ce document entre en application en l'état, nous n'aurions plus à Roannes aucune parcelle disponible pour les constructions en extension. Resteraient quelques parcelles dites « dents creuses », c'est-à-dire localisées entre deux zones construites. Mais les propriétaires de ces parcelles n'envisagent pas, pour une large majorité d'entre eux, de vendre leur bien ou d'y construire de maison. Etant donné l'existence d'avis défavorables, l'EPCI doit amender son projet, et le représenter en conseil communautaire pour un nouvel arrêt. A ce jour la date de ce conseil n'est pas connue.

Un commissaire enquêteur sera ensuite nommé pour effectuer sa collecte des avis du public. Il produira un rapport dont peut encore s'inspirer la communauté de communes. Le projet devra ensuite être approuvé par vote du conseil communautaire avant sa transmission en préfecture. Cette dernière effectuera un contrôle de légalité pour que le document global du PLUi puisse être officiellement publié et appliqué.

En cette fin 2024 après 8 années de procédure, vous pouvez ainsi constater que l'élaboration de notre PLUi n'est pas encore aboutie. Si la commune de Roannes St Mary semble freiner la mise en application de ce nouveau document d'urbanisme, comprenez bien que c'est dans le but de protéger un maximum d'espaces de développement pour les prochaines années. Nous nous battons dans l'espoir de pouvoir continuer à accueillir des habitants et des activités sur le territoire communal. Aussi restez attentifs aux prochaines étapes, notamment celle de l'enquête publique. Ce sera pour vous la dernière possibilité de faire entendre vos demandes et soumettre toutes vos remarques.

UN pHARe AU SEIN DE L'ÉCOLE!

Lorsque vous passez devant l'école, vous avez probablement aperçu le logo suivant :



Il signifie que depuis la rentrée 2021, l'école de Roannes Saint Mary est entrée dans le **Programme pHARE**, qui est un plan de prévention et de traitement des situations de harcèlement mis en place par l'Education Nationale.

Au niveau de l'école, cela s'est traduit par la rédaction par les élèves eux-mêmes d'une Charte du Respect qui liste les droits mais aussi les devoirs de chacun, la Charte propose également des moyens de réparation lorsque celle-ci n'est pas respectée. Cette Charte portée par les élèves eux-mêmes a réellement permis une amélioration du climat scolaire.

Cette rédaction a été appuyée par la mise en place d'ateliers de parole ou de conseil d'élèves pour les plus grands, ainsi que d'ateliers de découverte des émotions et de comment les gérer pour les plus jeunes.

Mais le programme pHARE c'est aussi la participation annuelle à la journée nationale de lutte contre le harcèlement, en 2024, elle a eu lieu le 7 novembre. Durant cette journée, les enfants sont amenés à réfléchir sur cette thématique, à échanger entre eux, et même à faire preuve d'auto-réflexion en remplissant un questionnaire individuel leur permettant d'exprimer leur ressenti sans crainte d'être jugé ou observé. C'est aussi durant cette journée que germe le projet de participation au prix artistique nationale NON AU HARCELEMENT, qui a lieu chaque début d'année.

En janvier 2024, c'était la classe de CP/CE1 qui avait représenté l'école grâce à leur affiche, en 2025 les CM seront chargés de faire briller l'école.



Ainsi chaque fois que cela est possible, des activités regroupant l'ensemble de l'école sont proposées, pour que les élèves des plus petits au plus grands partagent des expériences collectives.

En 2024, l'école a retrouvé sa chorale, et lors de la fête de l'école ce sont 95 enfants qui ont chanté ensemble des chansons du monde entier.

De plus, une fois encore nous avons pu proposer une sortie de fin d'année commune à toutes les classes en nous rendant cette fois à Micropolis dans l'Aveyron pour découvrir les insectes.

Le programme pHARE est donc avant tout une ligne directrice afin que chacun puisse s'épanouir et vivre sereinement ses années d'école. Le respect d'autrui, le partage, la cohésion et la fraternité sont des piliers de la vie en société et c'est ce que l'on doit permettre à chaque enfant de construire durant sa scolarité.

LES ÉVÈNEMENTS

CCAS - REPAS DES AÎNÉS DU 14 JANVIER



Dimanche 14 janvier 2024, comme chaque année à la même époque, la Commission Communale d'Action Sociale a invité les habitants de la commune âgés de 65 ans et plus à un repas amical. Plus de 80 convives ont répondu à cette invitation. C'est dans une ambiance toujours chaleureuse de retrouvailles que chacun a pu déguster le délicieux repas préparé par les établissements Guibert de Lafeuillade en vézie.

Les participants ont profité des animations sur le thème des jeux olympiques.

Un colis gourmand a été livré à domicile par les membres du CCAS, aux personnes de plus de 75 ans qui n'avaient pas pu se déplacer.

Le rendez vous est pris pour le 12 janvier 2025.

LES MYSTÈRES DU JARDIN - 12 MAI



Lors de la deuxième édition qui s'est déroulée dimanche 12 mai, de 10 heures à 18 heures, les organisateurs des Mystères du Jardin ont concocté un programme pour que tous les jardiniers, qu'ils soient débutants, amateurs ou expérimentés, puissent passer une agréable journée autour des plantes.

Dès 10 h 30 la première balade botanique partait à la découverte des plantes sauvages et comestibles. À la même heure, des ateliers pour les enfants et parents étaient proposés dans la cour de l'école (atelier du feu, teinture sur laine, peinture, plantation de graines, atelier pesto). À partir de 11 h 30, des conférences étaient programmées à la salle du centre de loisirs. Tout au long de la journée, une vingtaine d'exposants, jardiniers, maraîchers, producteurs de semences, pépiniéristes, herboristes ont mis en vente leurs produits dans la cour de l'école. Un photographe exposait et vendait des photos de paysages et d'animaux. Un vide-jardins était également organisé. Une exposition de créations artistiques réalisées par les enfants de l'école à partir de déchets à recycler, a donné lieu à un concours concernant chaque classe. Un jury intergénérationnel a désigné les vainqueurs. Tous les enfants ont été récompensés, et un prix a été remis à chaque classe. Côté restauration, un espace pique-nique était aménagé sous chapiteau.

Cette manifestation était organisée par la commission municipale de la vie locale, aidée de bénévoles et la participation de certaines associations : Familles Rurales, Comité Animation Rurale de Saint Mary, Comité des Fêtes, le Carreau Roannais, Les Musiciens du Mardi et La Pastourelle.

La prochaine édition aura lieu le 11 mai 2025.

LES ÉVÈNEMENTS (suite)

ACVA - CHAMPIONNAT DU CANTAL DU 17 MAI



Sous un chaud soleil le dimanche 17 mai 2024 Roannes Saint Mary a reçu les Championnat du Cantal VTT. 80 participants ont sillonné nos chemins. Les vainqueurs sont montés sur le podium et une collation a été offerte pour clore la soirée.

INTER-ASSOCIATIONS DU 24 AOÛT

Cette journée permet aux associations de la commune désireuses de se retrouver. Un concours de pétanque a été organisé par le Carreau Roannais. Les Caminaou ont proposé une randonnée sur les chemins de Roannes Saint Mary.



L'après-midi s'est terminée par un repas festif organisé par l'ACCA. Une centaine de personnes a fortement apprécié cette soirée conviviale.

E

MERGENCE

Architectures

Laurent Sallard, Architecte DEA, Ingénieur ITA
8 Chemin du Terrou
15220 ROANNES ST MARY
Tél. 04 71 62 66 82

E-mail : sallardlaurent15@gmail.com
www.sallard-architecture.fr

SASU Guillaume FEL MAÇONNERIE

Travaux de Rénovation
Maçonnerie de Pierres

Roannes Saint Mary - 06 73 23 30 44

LES ÉVÈNEMENTS (suite)

JOURNÉE DU PATRIMOINE - 21 SEPTEMBRE



La commission mémoire du conseil municipal a organisé une journée de rencontre s'inscrivant dans les journées nationales du patrimoine.

Après le patrimoine bâti nous avons mis en lumière un pan du patrimoine immatériel qui nous tient à cœur : celui concernant l'école ; ce dernier offrant un ciment entre les habitants et les ex-habitants de la commune.

En mairie, une exposition de photos d'école a permis un moment d'échanges fournis et cordiaux entre des anciens élèves, des maîtres et maîtresses.

« Tu te souviens...
- Celui là c'est Untel
- Il y a erreur ce n'est pas... »

Savez vous qu'il y a eu jusqu'à trois écoles sur notre commune : l'école laïque de Roannes, l'école de Saint-Mary qui fut fermée en 1990 et l'école privée réservée aux filles et aux garçons seulement jusqu'au CP. Cette dernière a fermé ses portes en 1966. Nos plus anciennes photos datent de 1915 et 1933...

Parallèlement, à 11h, l'appel à la dictée a eu un succès limité ; les candidats étant trop occupés par leurs échanges ou ne souhaitant pas affronter « les mots qui s'immiscent dans les fourre-tout afin de s'égailler sur les puits de Kinshasa... ». Notons malgré tout que les candidats avaient entre 12 et 85 ans.

Cette matinée a été clôturée par le verre de l'amitié fort bien nommé dans ces circonstances.



L'après midi au départ de la Capelotte une randonnée nous a permis de découvrir les 7 croix de Saint-Mary en passant par l'Ermitage... « Croix sur nos chemins, au carrefour des routes... ».

Nous remercions vivement M. Delort dernier instituteur de l'école de Saint-Mary à qui nous avons emprunté une partie de l'historique de l'école réalisé avec ses élèves, les personnes qui ont fait en sorte que nous puissions mettre en place cette exposition ainsi que celles qui nous ont fait le plaisir d'assister à cette manifestation.

Les dernières tendances

pure nature

inspiration...

Jardin d'intérieur

Table Salto

Tabouret Olaf

Blender

ANNEE 50 - VERT D'EAU

Silos à grains

OU LE RETOUR À L'ESSENTIEL

8, AVENUE DU GARRIC - AURILLAC
TÉL. 04 71 49 11 97

cuisinella
Des cuisines qui donnent envie.

REMISE DES PRIX MAISONS FLEURIES - 19 OCTOBRE



Samedi 19 octobre, nous avons célébré les lauréats des Maisons Fleuries. C'est une tradition et c'est aussi un devoir que de mettre chaque année à l'honneur celles et ceux qui par leur amour des fleurs, de la nature ou tout simplement de l'esthétique, fleurissent notre quotidien et font de Roannes Saint Mary une commune où il fait bon vivre. Nous ne pouvons que vous encourager à poursuivre vos efforts que nous ne manquerons pas de récompenser l'année prochaine.

PALMARÈS

LES LAURÉATS

Catégorie : ENCLOS FLEURIS

- 1^{er} Prix : M. Alain CASTANIER et Mme Isabelle POINAS - 4 chemin de Pierrouty
- 2^e Prix : M. et Mme Stéphane CALDEYROUX - 16 La Viale Longue
- 3^e Prix : M. et Mme Jean-Marc BROMET - 1 Griffeuilles
- 4^e Prix : M. et Mme Gérard CASTANIER - 1 Monloubou
- 5^e Prix : M. Jacques ROUCHET - 1 chemin de Moynac Haut

Catégorie : BALCONS ET TERRASSES

- 1^{er} Prix : M. et Mme Christian FAU - 1 chemin des Myosotis - Madunhac
- 2^e Prix : M. et Mme François SALLES - 15 Belmont
- 3^e Prix : Mme Odette FEL - 8 route des Landes - Monloubou
- 4^e Prix : M. et Mme Philippe GUBERT - 10 rue du Stade
- 5^e Prix : M. et Mme Jean-Pierre LACOSTE - 9 route de Montmulo

Catégorie : FENÊTRES ET MURS

- 1^{er} Prix : M. Raymond MALVEZIN - 2 route de Puech Lafon
- 2^e Prix : M. et Mme André MONREISSE - 19 route de Montmulo
- 3^e Prix : M. et Mme Jean-Paul VIDAL - 4 Berthot
- 4^e Prix : M. et Mme François MAFFRE - 1 Lacassagne
- 5^e Prix : M. et Mme Michael GREENAN - 5 chemin des Hêtres - Le Palat

Catégorie : ENCLOS VEGETALISÉS

- 1^{er} Prix : M. Alexis GRASSET et Mme Virginie MAGNAC - 6 La Viale Longue
- 2^e Prix : M. et Mme Jérôme DELCAMP - 12 La Viale Longue

- 3^e Prix : M. Jean-Baptiste COUDERC et Mme Sandrine VERMEIL - 3 Mourcayrols
- 4^e Prix : M. Olivier ROLAND et Mme Hélène SALIS - 6 Calves
- 5^e Prix : Mme Cyrielle BOUZAT - 14 Cazolat

LES CITÉS

- M. et Mme Christian BOURGADE - 7 Le Palat
- M. Philippe LACASSAGNE et Mme Murielle DELORT - 16 La Croix
- M. et Mme Didier LACASSAGNE - 30 route de Madunhac
- M. Fabien FLORY et Mme Claire BONNET - 18 Calves
- Mme Manuelle BACQUIER - 4 route de Madunhac
- M. et Mme Louis GIMBERGUES - 14 Mourcayrols
- Mme Marguerite TOURDES - 13 Gladines
- M. et Mme Claude MONTARNAL - 2 Le Parrot
- Mme Nathalie BALMISSE - 13 Route de Montmulo
- M. et Mme Fabrice PAVAGEAU - 6 chemin du Terrou - Monloubou
- M. et Mme Jean-Pierre LAVERGNE - 4 Gladines
- M. et Mme Jean-Claude SERIEYS - 6 La Croix
- M. Philippe PERRET et Mme Cécile DAUDÉ - 4 Belmont
- M. Fabrice SEGUIN et Mme Audrey ESTEYRIES - 10 impasse Pessu Longuo
- M. et Mme Yannick LAFARGUE - 4 La Viale Longue
- Mme Nicole BOURGADE - 11 route du Mastrebuis
- M. et Mme Jean-Louis THERON - 8 Pujol
- M. et Mme André CHATEAU - 2 chemin des Bouissous - Pujol

COUP DE CŒUR POUR UN SITE REMARQUABLE

- Mme Marcelle GARRIGOUX - 7 place de la Mairie
- Mme Anne-Marie LIAUBET - 15 Cazolat

LES ÉVÈNEMENTS (suite)

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

La cérémonie de commémoration du 11 novembre s'est déroulée le 11 novembre à 11h en présence de M. le Maire, des anciens combattants et portedrapeaux ainsi que de quelques habitants de la commune. Les enfants ont déposé la gerbe au pied du monument aux morts.

Nous commémorons ce jour là les sacrifices subis par les combattants de la guerre de 14-18 auxquels se sont agrégés depuis 2012 tous les « morts pour la France ». Lecture a été faite du message de Sébastien Lecornu ministre des armées et des anciens combattants. En voici un extrait :

« ... A l'heure où la tragédie de la guerre a fait son grand retour en Europe, à l'heure où certaines puissances remettent en cause tous les fondements de l'ordre et du droit international, ceux de 14 et ceux de toutes les guerres nous murmurent de continuer à défendre la paix.

... C'est pourquoi, réunis au pied du monument aux morts, élus, anciens combattants de toutes les générations du feu, enfants des écoles, nous ne sommes pas seulement la garde des morts, nous sommes d'abord les sentinelles des vivants. »



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS À VENIR

DÉC. 2024

- 8 - Marché de Noël (Comité des fêtes)
- Téléthon randonnée (Les Caminaou Roannais)
- 19 - Don du sang (Salle multi-activités)

JANV. 2025

- 10 - Vœux du Maire (le vendredi à 18h30)
- 25 - Quine de l'école (APE - Salle multi-activités)

FÉVRIER

- 23 - Assemblée Générale Amicale des Aînés (Salle multi-activités)

MARS

- 15 - Carnaval (APE)

AVRIL

- Chasse aux oeufs (Familles Rurales)
- 15 - Concours de belote (Amicale des Aînés)

MAI

- 12 - Les Mystères du jardin

JUIN

- 20/21/22 - Fête patronale (Comité des Fêtes)
- 22 - VTT tripoux (APE)
- Fête de l'école (APE)

JUILLET

- 6 - Fête de la Capelotte (Comité d'animation rural de St Mary)
- Bénédiction du pain et du sel Eglise de St Mary (Comité rural d'animation de St Mary)

AOÛT

- 13 - Don du sang 16h - 19 h (Salle multi-activités)

NOV.

- 11 - Commémoration du 11 novembre

DÉCEMBRE

- Vente de sapins (Familles Rurales)
- Marché de Noël (Comité des Fêtes)
- 23 - Don du sang 16h - 19h (Salle multi-activités)

BONNES PRATIQUES DU JARDIN

Entretenir un jardin naturel c'est s'engager à avoir des bonnes pratiques pour préserver les hérissons, les oiseaux, les insectes et la biodiversité générale. L'urbanisation fait régresser les zones de reproduction et les habitats des petits locataires de nos jardins. Les propriétés sont morcelées avec la disparition des haies sauvages, des vieux arbres, des branches, des pierres et remplacées par du béton. Les gazons entretenus (bien tondus), les haies exotiques, les massifs de plantes non indigènes ne favorisent pas la reproduction des papillons. Trop bien taillés ils ne donnent pas assez de fruits pour nourrir les animaux. Il n'y a pas d'abri. L'utilisation des pesticides et des herbicides sur le gazon pollue les nappes phréatiques. Les oiseaux et autres visiteurs des jardins ne trouvent pas de quoi se nourrir, ni de quoi construire leur habitat.

QUELQUES BONNES PRATIQUES

• Tonte de la pelouse

L'engrais synthétiques et les pesticides contaminent les cours d'eau. Tolérer les petites fleurs enrichit le sol en azote, une tonte à 6 cm réduit le besoin d'arrosage. Laisser pousser une bande d'herbe sur sa pelouse, permet aux insectes et aux fleurs de prospérer.



• La haie

Une haie constituée par une seule variété d'arbustes offre peu de nourriture aux oiseaux. Si elle est constituée de différentes espèces d'arbustes sauvages, ils vont fleurir à différentes périodes et produire une alimentation variée plus longtemps. C'est le cas pour les arbres et arbustes qui gardent leurs feuilles et offrent ainsi une protection et de l'habitat toute l'année. D'autres apportent la nourriture.

• Nettoyer son jardin

Quand on nettoie trop son jardin, on détruit la biodiversité. Un tas de branches, de feuilles peut accueillir des hérissons. Un tas de cailloux abrite des

lézards. A leur tour ces animaux vont manger les limaces. Si on doit nettoyer, il vaut mieux attendre si possible août ou septembre, quand la saison des nids est terminée et que les animaux n'hibernent pas encore.



• Lutter contre les espèces envahissantes

De plus en plus fréquemment chez nous, on observe l'apparition d'espèces exotiques envahissantes, le changement climatique, l'assèchement de certains milieux ouvrent la porte à la venue d'espèces moins exigeantes qui trouvent rapidement une place dans ces espaces fragiles. Ces espèces peuvent concurrencer, être prédatrices, transmettre des maladies, modifier des espaces naturels.

1. Les moustiques tigres

Faire attention aux eaux stagnantes, planter des herbes dont l'odeur va être répulsive (la lavande, la mélisse, le pélagonium odorant). Le vinaigre blanc dans une petite coupelle près d'une fenêtre éloigne ces nuisibles, il permet aussi de calmer les démangeaisons de piqûres de moustiques en frottant la piqûre avec un linge imbibé.

2. L'ambrosie

C'est une plante opportuniste, très envahissante qui vient d'Amérique du Nord, elle est très allergisante. Si vous en avez chez vous, il faut détruire la plante avant la floraison qui a lieu fin juillet (en portant des gants). Après la floraison ne rien faire on peut aggraver la dispersion des graines. Il faut attendre le printemps suivant pour l'arracher.

Si vous en voyez hors de chez vous, merci de le signaler sur ce site <http://www.signalement-ambrosie.fr>



DIVIN NECTAR

L'ambrosie était un breuvage considéré comme la nourriture des dieux de l'Olympe avait la réputation, dans la Grèce antique, de rendre immortels tous ceux qui en consommaient. On lui prêtait le pouvoir de protection des corps des mortels.

Pour la concocter, il vous faut * :

2 bouteilles de vin blanc, 2 pommes, 2 citrons, 5 étoiles d'anis, 10 clous de girofle, 1 cuillère à soupe de coriandre, 1 cuillère à soupe d'anis vert, 1 cuillère à soupe de graines de fenouil, 3 verres d'eau, 350 g de sucre et 1/2 litre d'alcool à 45°.

La recette :

Dans un bocal faites macérer les épices dans l'alcool au moins trois semaines et remuez le bocal de temps en temps. Au bout d'un mois réalisez le sirop avec l'eau et le sucre que vous porterez à ébullition tout en tournant, coupez et laissez refroidir. Dans un récipient versez le vin blanc, ajoutez le sirop et l'alcool avec les épices que vous aurez filtrées, mélangez bien et laissez reposer une semaine avant de consommer (avec modération).

** Produits issus de l'agriculture biologique, sinon l'immortalité n'est pas garantie.*



POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES

Le Point d'Apports Volontaires du parking de la salle multi activités a été déplacé à l'entrée du terrain de foot, route du stade.



groupama.fr
**ÊTRE
PROCHE
DE VOUS.**



**PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS,
NOUS VOUS ACCUEILLONS À AURILLAC**

- 11 AV. GAMBETTA 04 71 45 50 60
- 29 AV. POMPIDOU 04 71 63 43 06



Groupama d'Oc - Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles d'Oc - Siège social : 14 rue de Vidailhan, CS 93105, 31131 BALMA Cedex - 391 851 557 R.C.S TOULOUSE - Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09. Document et visuel non contractuels - Photo : Aurélien Chauvaud MJ 15012-112024

E.T.P.F



TRAVAUX PUBLICS EXPLOITATION DE FORÊTS

**MONLOUBOU
15220 ROANNES ST MARY**

06 70 79 20 88





FAMILLES RURALES

Présidente :
Véronique CUISINIER DELISLE

L'association Familles Rurales de Roannes St Mary compte cette année un effectif en adhérents le plus faible comparé aux autres associations du réseau départemental.

Nous essayons de vous proposer des activités nouvelles et variées, mais hélas pas toujours menées à leur terme faute d'un nombre suffisant de participants. Cela a été le cas pour le voyage au salon de l'agriculture à Paris lors du week-end du 25 février, que nous avons malheureusement dû annuler.

Nous tenterons à nouveau en 2025 de préparer un voyage à la journée ou avec une nuitée. Familles Rurales dispose encore de quelques fonds pour que le reste à charge soit très abordable. Aussi transmettez-nous des idées de destinations qui pourraient vous intéresser, nous mettrons sur pied un projet en conséquence.

La chasse aux œufs s'est déroulée à nouveau à la Capelotte le 1^{er} avril. Ce n'était pas un poisson d'avril. Une vingtaine d'enfants de la maternelle au CM2 fut heureuse de remplir leurs paniers d'une abondante récolte, et de mener une recherche minutieuse pour dénicher les 2 gros œufs mis en jeu. En 2025 nous changerons de lieu d'organisation de cette chasse aux œufs car c'est aussi une occasion de mieux connaître un autre secteur de la commune.



Nous avons participé pour la deuxième année consécutive à la fête des plantes le 12 mai en proposant des semis de graines de fleurs et légumes et un atelier de peinture. Familles Rurales a également contribué au financement de certains intervenants.

L'association renouvelle pour 2024 son soutien financier substantiel aux ados de Roannes qui souhaiteraient se former au BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animation). Chers ados roannais, nous vous offrons 500 euros sur présentation d'une attestation de suivi de la première partie de la formation. En retour, le seul engagement que nous vous demandons est celui de choisir un poste en priorité sur l'accueil de loisirs de Roannes. En 2024 c'est une lycéenne de Madhunac qui a été aidée pour passer son BAFA.

Nous étions présents à la fête votive de Roannes avec une vente de crêpes et bonbons.

La vente de sapins s'est déroulée sur la place de la mairie le dimanche 1^{er} décembre, nous proposons des sapins Nordmann avec ou sans socle.

Nous clôturerons cette année avec notre participation au marché de Noël.

Merci aux bénévoles qui pour certaines œuvrent en faveur de Familles Rurales depuis un grand nombre d'années.

Nous remercions la municipalité pour son aide financière et l'accompagnement de son personnel.



ACCA

Président : Jean-Paul MONDOR Tél. 06 87 31 26 61
Vice-président : Jean-Luc FEL
Trésorier : Geoffrey GUIRBALDIE
Secrétaire : Yoan BIEULAYGUES

L'assemblée générale s'est tenue au mois de juin 2024. Au cours de cette assemblée, nous avons décidé de lâcher 150 faisans et 150 perdreaux.

Le nombre de cartes sociétaires pour les chasseurs locaux, pour les personnes extérieures à la commune ainsi que les droits de chasse sont en forte baisse (moins 10%).

Une journée inter-associations s'est déroulée le 24 août, l'ACCA a organisé un repas qui a réuni 100 personnes.

En tant que président, je tiens à remercier les propriétaires terriens, les agriculteurs, les déterreurs, les piègeurs, les sociétaires, ainsi que la municipalité pour son soutien financier.



COMITÉ D'ANIMATION RURAL DE ST MARY

Président :
Jean-Paul VIDAL - Tél. 04 71 62 64 48

Notre traditionnelle fête à La Capelotte le 7 juillet a comme d'habitude connu un vif succès. A l'origine fête votive, la célébration de la messe par l'abbé Mathias Ndiaye en est un moment incontournable. De plus cette année, Monseigneur Noblot, évêque de St-Flour nous a honoré de sa présence et de sa participation.

Le groupe du Convise a quant à lui chanté les cantiques en occitan.

Pendant ce temps, 35 participants ont effectué une randonnée de 8 km du côté de Caze.

Le temps de l'apéritif reste un grand moment d'échanges pour bon nombre de personnes.

Plus de 250 couverts ont été servis au repas de midi.

Des jeux pour enfants et un spectacle de danses ont agrémenté l'après midi.

Grande innovation qui a beaucoup diverti le comité : le samedi précédent la fête nous avons installé les toilettes sèches confectonnées par Jean-Jacques. Ceci était une demande pressante de la gent féminine. Le financement des dites toilettes a été assuré par la vente de crêpes organisée par les femmes du comité. Par conséquent ces commodités leur sont réservées !

Notons pour l'occasion la participation du comité à la journée « Les mystères du jardin ».

Le samedi 3 août a eu lieu la bénédiction du pain et du sel en l'église de Saint-Mary ; malheureusement, c'est l'unique cérémonie qui fait vivre cette petite église.

Le dimanche 8 septembre sous un ciel plus que menaçant les habitants du village ont partagé le repas saucisse truffade sur le site de La Capelotte. Malheureusement la pluie ne nous a pas donné l'occasion de bavardages ni de flâneries.

Merci à tous les bénévoles qui bien que n'ayant aucune tâche définie permettent la tenue de notre belle fête.





APE

Présidentes :
Caroline BELDA et Angélique LAPORTE
ape.roannesstmary@orange.fr

Pendant l'année scolaire 2023/2024, les enfants de l'école ont pu participer aux différentes activités proposées par l'équipe pédagogique : équitation, sorties au cinéma, sortie au théâtre, spectacle de Noël, sortie MICROPOLIS, sortie au PAL, abonnements...

L'Association des Parents d'Elèves a pu soutenir financièrement ces activités par différentes manifestations : marché de Noël, quine, vente de madeleines Bijoux, vente de calendriers, vente de photos de classe, vente de sacs cabas, carnavals, VTT tripoux, fête de l'école...



Pour l'année scolaire 2024-2025, l'équipe enseignante prévoit des sorties et activités pour enrichir le quotidien de nos enfants : cinéma, interventions du CPIE (Centre permanent d'initiatives pour l'environnement), spectacles des JMF (Jeunesses musicales de France), spectacle de Noël, équitation, classe découverte...

L'association planifie pour cette nouvelle année : la vente de photos de classe, de madeleines Bijoux, le quine qui se déroulera le **25 janvier 2025**, le carnaval qui aura lieu le **15 mars 2025** et la fête de l'école. Une troisième édition du VTT tripoux est également en préparation.

Nous vous invitons à venir nous rencontrer lors de toutes les manifestations.

Comme chaque année, nous convions tous les parents qui le désirent à se joindre à nous pour faire vivre notre petite association.

Pour contacter l'APE : ape.roannesstmary@orange.fr ou sur notre page Facebook : APE de Roannes St Mary

Pour finir, nous remercions la municipalité et les agents communaux pour leur aide tout au long de l'année.

Belle année scolaire à tous les enfants !



ÉTOILE SPORTIVE ROANNAISE

Présidents : **Romain CARSAC**
David DELMAS

Cette année marque une étape importante pour notre club, l'Étoile Sportive Roannaise (ESR), et nous souhaitons partager avec vous les temps forts de la saison écoulée, ainsi que les projets à venir.

Bilan sportif de l'année passée

Sous la direction de notre entraîneur Carlos Da Silva, l'équipe a réalisé une belle performance en terminant à la cinquième place du championnat. Avec vingt licenciés, nos joueurs ont su faire preuve de persévérance et de solidarité tout au long de la saison. Nous remercions chacun pour leur investissement et leur passion.

L'école de Foot : un avenir prometteur

Notre école de foot, en collaboration avec le groupement Ytrac-Sansac-Roannes, accueille actuellement près de 150 jeunes licenciés, un chiffre qui témoigne de l'intérêt grandissant pour notre sport chez les jeunes. Cette dynamique nous encourage et nous sommes toujours disponibles pour accueillir de nouveaux joueurs et joueuses qui souhaitent rejoindre notre grande famille.

La fusion avec le club d'Ytrac : un nouveau chapitre

Face aux défis constants que représente le recrutement de nouveaux joueurs et de dirigeants, l'ESR a été approchée par le club d'Ytrac Foot pour envisager une fusion. Après de longues discussions entre les joueurs, les dirigeants et Carlos Da Silva, nous avons décidé de saisir cette opportunité. Ce rapprochement nous permet de renforcer nos effectifs en intégrant de nouveaux dirigeants et joueurs d'Ytrac.

C'est ainsi qu'est né notre nouveau club : le Roannes Ytrac Foot 15 (RYF15), dirigé par nos deux co-présidents, Romain Carsac et David Delmas. Avec cette fusion, nous espérons non seulement consolider nos équipes mais aussi offrir un encadrement plus solide et pérenne. Le nouveau club bénéficie toujours de l'encadrement de Carlos Da Silva, dont l'expérience et la passion continuent de guider nos équipes.

Remerciements aux dirigeants

Nous tenons à exprimer notre gratitude aux dirigeants qui, année après année, ont soutenu l'équipe et contribué au bon fonctionnement du club. Leur engagement a permis de faire avancer l'ESR et de préparer ce nouvel élan avec RYF15. Un grand merci à chacun d'entre eux !

L'équipe vétérans : la passion continue

Enfin, nous saluons notre équipe vétérans, qui a participé à son championnat comme chaque année et continue à faire rayonner le club dans cette catégorie avec le nouveau RYF15. Leur esprit de camaraderie et leur passion pour le football inspirent les plus jeunes et enrichissent notre communauté. Rejoignez-nous !

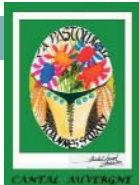
Nous restons bien sûr ouverts aux nouvelles recrues, que vous soyez joueur ou souhaitiez vous investir en tant que dirigeant. Si vous êtes passionné de football et que vous voulez contribuer à cette belle aventure, n'hésitez pas à nous contacter !

Merci à la municipalité et toutes et tous pour votre soutien. Ensemble, continuons à faire briller le football à Roannes St Mary.

Sportivement,
L'équipe du Roannes Ytrac Foot 15

ASSOCIATION DES SAGES-FEMMES

Présidente : **Anne DABERNAT** - Tél. 07 68 04 62 43
annedabernat@gmail.com



LA PASTOURELLE

Président : Serge COMBELLES
Tél. 06 47 65 23 79 /
courrier@lapastourelle.org



L'année 2023 s'est terminée par l'assemblée générale le vendredi 15 décembre avec le renouvellement du bureau. Cette assemblée a été suivie d'un repas avec la dégustation de la bûche de Noël.

Le 27 décembre ont eu lieu les obsèques de Pierre Bourgade, danseur et membre du groupe folklorique. Il a laissé un grand vide au sein de notre association. Son sourire et sa gentillesse nous manquent.

Le vendredi 19 janvier 2024, après une répétition anticipée pour la programmation d'un spectacle (mardi 23 janvier à l'EHPAD de La Roussilhe à Entraygues sur Truyère), nous avons dégusté la galette.

Sous la houlette de Nicole et de Jacqueline, les répétitions ont repris officiellement le vendredi 17 février à la salle des fêtes, avec 25 participants.

A ce jour nous avons effectué 38 prestations, une est prévue en décembre. Parmi ces prestations, les 24 et 25 août deux représentations ont marqué la saison. Pour Festiv'Oc à Senergues dans l'Aveyron, la première journée nous a permis de partager nos danses et chants lors d'un après midi pluvieux. Ce jour là participaient les Castelous de Senergues, la Bourrée d'Olt, les Ventres Nègres et la Pastourelle de Rodez pour du théâtre.

Le lendemain, nous sommes partis dans le Lot à Beauregard pour une fête du battage sous le soleil.

On notera dans nos représentations l'invitation de nos voisins et amis les Vézien qui fêtaient leurs 20 ans d'existence.

Du 11 au 13 octobre 2024, la Pastourelle a organisé un séjour au Val d'Aran dans les Pyrénées franco-espagnoles, pour clôturer la saison.

Nous remercions tous les danseurs et danseuses présents lors des manifestations, sans oublier les musiciens sans qui rien n'aurait été possible : Géraud Felgines, André Ricros, Enzo Rouchet, Raymond Ladou, Christiane Roussies et Adrien Tourde.

Nous remercions également la municipalité qui nous permet d'utiliser une salle pour répéter, certes, mais aussi pour nous retrouver et partager notre passion. Merci à toute l'équipe qui œuvre au bon fonctionnement de l'association. Si l'envie vous prend de venir nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement par téléphone au 06 47 65 23 79, ou rendez-vous sur notre page Facebook.

LA LUCIOLE

Président : Olivier PARRA
Tél. 06 75 50 86 02 - Tél. de la boulangerie : 07 60 53 03 73

Malgré quelques vicissitudes et la défection d'un certain nombre de bénévoles, l'association La Luciole maintient ses objectifs. Un grand merci aux nouveaux participants : Aurélie, Monique, Pierre, René, Simone et Yvonne ; sans eux nous ne pourrions assurer l'ouverture de la boulangerie du mardi au dimanche de 8h à 12h. Nous sommes de permanence de 2 à 5 fois par mois en fonction des disponibilités de chacun. Afin d'alléger notre charge de travail nous faisons appel à de NOUVEAUX BÉNÉVOLES.

Nous proposons le pain et les brioches bio de Valérie qui cuit au fournil de Roannes ainsi que le pain, les viennoiseries et la pâtisserie de M. Coubetergues de Lafeuillade. Si vous passez commande au numéro 07 60 53 03 73 (le matin) vous aurez plus de chances d'obtenir satisfaction. Malheureusement le volume des ventes ne permettrait pas d'installer un gérant dans l'état actuel des choses.

Évidemment le service n'est pas parfait ; nous ne sommes pas des commerçants, encore moins des boulangers. De plus nous sommes dépendants des livraisons qui nous sont faites et, comme tout un chacun nous avons droit à l'erreur. Cependant la plupart des personnes demeurent compréhensives et bienveillantes. Nous sommes bénévoles et ne retirons aucun avantage de notre engagement hormis la satisfaction d'offrir un lieu ouvert et chaleureux où la bonne humeur est de mise.

En plus des habitants de Roannes que nous avons plaisir à rencontrer nous avons accueilli cet été des touristes pour la plupart à vélo qui s'accordaient une petite pause gourmande.

Un accord a été également passé avec l'ACART, Association Cantalienne d'Aide à la Remise au Travail ; c'est une organisation humanitaire d'entraide et sociale, qui a pour mission d'ai-

der les personnes en difficulté à retrouver un emploi et à intégrer la vie professionnelle. Dans ce cadre, la section jardinage des « jardins de la Résinie » est venue proposer ses légumes et participer à la vente de pains et de gâteaux. Nous espérons que cette expérience a été positive pour eux et nous les remercions de leur participation. D'autres projets sont en cours d'élaboration avec cette équipe.



GRATIN DE PÂTISSONS de Pierre (2 personnes)

Ingrédients :

- 2 pâtissons moyens
- 100 g de gruyère râpé
- 50 g de beurre
- 1 verre de lait
- 3 œufs
- une pincée de sel
- 1 cuillerée à café de sucre en poudre
- 1 cuillerée à soupe de ciboulette (facultatif)

Préparation 15 mn - Cuisson 45 mn

- 1/ Laver et essuyer les pâtissons, les éplucher ou pas. Les couper en petits dés.
- 2/ Les faire cuire à l'eau ou à la vapeur environ 20 mn ; bien égoutter.
- 3/ Passer les pâtissons cuits au mixeur.
- 4/ Dans un saladier battre 3 jaunes d'œuf avec le lait, ajouter 70 g de gruyère râpé, les épices, le sucre et le beurre en petits morceaux.
- 5/ Battre les blancs d'œufs et les insérer délicatement au mélange.
- 6/ Beurrer un plat allant au four ; y verser la préparation, saupoudrer des 30 g de gruyère restant, ajouter quelques noisettes de beurre.
- 7/ Faire dorer au four environ 30 à 35 mn. (Vérifier)



LES ASSOCIATIONS (suite)



LES COPAINS MUSICIENS DU MARDI

Président : Michel SEREC - Tél. 04 71 62 64 46
lescopainsmusiciens@orange.fr
<http://copains-musiciens-du-mardi.e-monsite.com/>

2024

- 1^{er} de l'an : réveillon des copains à Roannes Saint Mary
- 14 janvier : concert en l'église de Vezels Roussy
- 6 février : assemblée générale
- 6 réunions au cours de l'année
- 24 février : banquet annuel à Marcolès
- 12 mai : Floralties Roannes Saint Mary
- 23 juin : fête Roannes Saint Mary. Suivie d'un tripoux
- 16 juillet : repas champêtre Ehpad Montsalvy
- 2 fois : plan d'eau du Rouget soirée moules-frites "Chez Pascaline »
- 27 juillet : fête des paniers à Montsalvy
- 28 juillet : Taitou Jordanne suivi d'un repas au restaurant La Bascule à Yolet
- 18 août : sortie du vin « Les Ardoisiers » à Anglars du Cayrols 12
- 24 août : concert en l'église du Rouget

- 11 septembre : Ehpad Vic-sur-Cère
 - 28 septembre : repas dansant au restaurant La Bascule
 - 14 décembre : animation au Sismographe à Aurillac
 - 2 soirées dansantes à Brouzac Aurillac
 - 6 veillées dansantes gratuites au foyer de Roannes Saint Mary
 - Répétition foyer Roannes Saint Mary, le mardi de 20h30 à 22h30, tous les quinze jours
- Le 15 juillet notre ami Roger SERRE nous a quitté. Il restera dans nos cœurs.

2025

- 26 juillet : fête des paniers à Montsalvy

Buts de l'association:

- Regrouper les musiciens amateurs de musique traditionnelle et populaire toutes sortes d'instruments.
 - Partager des connaissances musicales, dans un esprit amical et convivial.
 - Organiser des animations diverses.
- Merci à la mairie pour son aide et son soutien.
Souhaits pour 2025 : paix, joie et bonheur.

ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG CÈRE ET RANCE EN CHATAIGNERAIE

Présidente : Marie-France MOISSINAC - Tél. 04 71 46 15 25

Vos correspondants : Louis Gaston, Josette Montarnal et Joséphine Lacassagne.



- 343 donneurs de sang se sont présentés pour un don de sang cette année sur notre secteur.
- 4 lieux de collectes : Roannes Saint Mary, Saint-Mamet, Le Rouget-Pers, Parlan, Marcolès.
- Nous avons effectué 11 collectes : 4 au Rouget-Pers, 2 à Saint-Mamet, 2 à Parlan, 1 à Marcolès, 2 à Roannes Saint Mary.

Sur la commune 47 donneurs sont venus offrir leur sang depuis notre Assemblée Générale. Merci à TOUS pour votre générosité à l'égard de ceux qui en ont besoin.

Les collectes sont en légère baisse, les responsables lancent un appel urgent à tous ceux qui peuvent offrir leur sang afin de subvenir aux besoins.

Les malades sont nombreux, rien ne remplace le sang à ce jour... 1100 nouveaux cas de cancer par jour... pour les soigner souvent il faut des traitements de chimiothérapie ; ces traitements détruisent les plaquettes. Et grâce aux dons de sang nous arrivons à palier ces déficits.

Alors soyons généreux ! Qui ne connaît pas une personne atteinte de cette maladie ?
Nous sommes TOUS concernés.
Venez offrir votre sang lors des prochaines collectes 2025 :

ROANNES SAINT MARY
13 août et 23 décembre
(16 h - 19h)

MARCOLES
18 juin

SAINT-MAMET LA SALVETAT
22 Avril
17 Octobre

SCHMIDT
Home SCHMIDT Home

51, avenue Charles-de-Gaulle - Aurillac - 04 71 64 28 96



LE CARREAU ROANNAIS

Président : Patrice MOREAU
Tél. 06 08 30 16 73

L'association a eu encore une année bien chargée. Sur le plan sportif, concernant les différents championnats des clubs du Cantal, 6 équipes ont représenté le club : 2 pour les plus de 65 ans, 1 pour les plus de 60 ans (vétérans), 2 masculines et 1 féminine. Chacune de ces équipes a donné le meilleur d'elle-même, mais aucune ne s'est qualifiée pour les phases finales. Malgré cela, elles ont partagé de bons moments ensemble.

Les concours du mardi soir ont connu encore cette année un grand succès avec une forte affluence à chaque fois. Notre dernière soirée a été dédiée au Téléthon, ce qui a permis de faire un don de 350 euros.

Sur le plan des animations du village, le Carreau Roannais a répondu présent en participant à plusieurs manifestations :

- la journée des Mystères du Jardin le 12 mai,
- la fête patronale avec son concours du vendredi soir les 21, 22 et 23 juin,
- la rencontre inter-associations du 24 août en étroite collaboration avec l'association des chasseurs ; merci à eux pour le succulent repas servi, le bon moment de partage et de convivialité.

Le club remercie toute son équipe de bénévoles qui répondent toujours présents. Le club remercie aussi chaleureusement la municipalité et les agents communaux pour leur aide à l'entretien de sa structure. Toutes les personnes qui souhaitent rejoindre notre club seront les bienvenues, et pourront prendre contact avec M. Patrice Moreau le président.



LES CAMINAOU

Président : Jean-François CYPHERES - Tél. 06 81 51 24 55
Secrétaire : Louis GIMBERGUES / Trésorier : Christian BOURGADE

L'association les Caminaou Roannais qui a bientôt 2 ans compte 20 adhérents, une programmation sur 6 mois est mise en place, tous les adhérents peuvent organiser et proposer des randonnées par le biais de l'application Whatsapp.

A ce jour, et malgré une météo capricieuse, nous avons réalisé 15 randonnées sur la commune et sur divers chemins du département.

Les distances vont de 10 à 18 km, nous alternons les difficultés des parcours, plaine et montagne, afin que sportifs et moins sportifs prennent du plaisir sur les chemins de notre beau département.

Nous préparons un nouveau parcours autour de Roannes Saint Mary que vous pourrez découvrir à l'occasion du Téléthon, le jour du prochain marché de Noël de la commune le 8 décembre.



DÉTENTE ET LOISIRS

Présidente : Michèle GIMBERGUES / Secrétaire : Sandrine Souquières / Trésorier : Jean-Marc Bromet
Tél. 06 30 04 27 56 / detente.loisirs15@gmail.com



L'association détente et loisirs gym pour tous a fait sa rentrée le 16 septembre 2024 dans une ambiance conviviale.

La saison précédente nous avons enregistré l'inscription de 32 adhérentes qui ont pu régulièrement tester leur forme physique.

Cette année la section adulte propose deux cours de gymnastique : le lundi 18h30 avec Yaël et le vendredi matin 9 h avec Johanna. La cotisation est de 80 euros, prix très attractif pour deux séances hebdomadaires.

Pour 2024-2025 de nouvelles adhérentes ont rejoint le club afin de pratiquer une activité sportive adaptée au niveau de chacun. Si vous souhaitez nous rejoindre n'hésitez pas à nous contacter.

La section gym enfants a connu un vif succès pour la saison 2023-2024 nous avons enregistré 15 adhésions. Cependant, cette section n'a pas été reconduite pour insuffisance d'inscriptions.

Je précise qu'il n'est pas envisagé de manifestations pour 2025.

L'activité sportive reste toujours fragile quant à la difficulté de recruter un animateur ou prof de gym cependant nous restons confiants dans l'avenir.





UNIR Cantal (Union Nationale des indépendants Retraités du Cantal)

Président : Michel PICARD - Tél. 06 07 41 61 95

Filiale de la Fédération UNIR travaille pour le bien vieillir forte de plus de 280 adhérents de tout le département, implantée dans le Cantal depuis 30 ans, ses adhérents sont des retraités indépendants de la CARSAT comme de la MSA.

Son organisme social est le CPSTI (conseil de la protection sociale des travailleurs indépendants).

Son but : rompre l'isolement, créer de la convivialité avec une sortie par mois : culturelle, sociale instructive exemple avec la Carsat Auvergne, avec France Alzheimer, atelier du code de la route, initiation à la danse...

- Pour la journée de l'aveut un théâtre avec une dinde de Noël au prix d'un achat groupé et le colis de Noël pour les adhérents de plus de 85 ans qui ne peuvent plus participer à nos activités.

- Un voyage de 5/6 jours : 2024 Le Var et en 2025 la Bretagne.

Un grand merci au CPSTI et à la mairie de Roannes Saint Mary pour son accueil et sa salle multi-activité.



COMITÉ DES FÊTES

Présidente : Véronique MUNOZ

Cette année, le comité des fêtes a organisé deux événements.

Le **marché de Noël** s'est tenu le dimanche 10 décembre : 21 exposants sont venus proposer leurs fabrications artisanales. Des animations étaient proposées aux enfants et l'incontournable visite du Père Noël a agrémenté l'après-midi.



Lors de la fête patronale des 21, 22 et 23 juin, vous avez pu profiter d'un concours de pétanque, d'une randonnée, d'un repas festif et d'un feu d'artifice. Les associations organisatrices avaient également proposé des tripoux, un spectacle canin ainsi qu'une animation présentée par les Digitales Ytracoises.

Nous adressons nos sincères remerciements à tous les bénévoles qui ont généreusement donné de leur temps et de leur énergie pour contribuer au succès de notre fête. Nous tenons aussi à remercier chaleureusement l'équipe municipale, ainsi que tous les annonceurs pour leur soutien financier qui nous ont permis de vous offrir un magnifique feu d'artifice.

Nous sommes reconnaissants envers les associations qui ont contribué de près ou de loin à la réussite de nos festivités et nous espérons pouvoir compter sur leur soutien continu à l'avenir.

Merci à tous pour votre engagement et votre générosité.

L'association est actuellement à la recherche de bénévoles motivés pour rejoindre le comité des fêtes. Si vous êtes intéressés par l'organisation d'événements festifs et que vous souhaitez contribuer à l'animation de la vie locale, nous serions ravis de vous accueillir au sein de notre équipe.

Votre créativité, votre enthousiasme et votre disponibilité seront des atouts précieux pour la réussite de nos futurs projets.



Dimanche 8 Décembre 2024
Salle Polyvalente **ROANNES-SAINT-MARY**

MARCHÉ

de Noël de 10h à 18h

Jouets en bois
Bijoux
Bougies
Dégustation et vente d'huîtres
Artisanat
Fromages
Confiserie
Gaufres, crêpes
Charcuterie

Randonnée Pédestre au profit du **TELETHON**
INNOVER POUR GUERIR

2 circuits de 6 et 13 km
Départ 9h30 salle polyvalente

TOMBOLA
14h30 - 17h30 : Maquillage enfants
16h : "La Renne de Noël autour du monde", spectacle gratuit pour les enfants
17h : Visite du Père Noël

BUVETTE, VIN CHAUD
Restauration sur place :
FOOD TRUCK
"Les Deux B"
et un pizzaiolo

Organisé par le comité des fêtes et les associations de la commune.

N'hésitez pas à nous contacter. Rejoignez-nous et ensemble, faisons de chaque fête un succès !

Dates de nos futures animations : le marché de Noël dimanche 8 décembre de 10h00 à 18h00 et la Fête Patronale les 20, 21 et 22 juin 2025

Avis de recherche

LES TROIS FRÈRES



- *L'hiver est là,
nous voilà tristes et nus.*
- *Un rayon de soleil, c'est le printemps,
nous osons timidement quelques petits bourgeons.*
- *Voici l'été,
nous sommes fiers de notre verte et abondante parure.*
- *Avec l'automne,
notre flamboyance explose avec les premiers frimas.*



Où sommes-nous ?

Ce n'est pas trop compliqué !

Mais qui sommes-nous ?

Soyez précis : par exemple un chêne peut être sessile, pédonculé, vert...

Trouvez nos nom et prénom !

Résultat du jeu de l'arbre bulletin 2023



LE NOURRICIER

Cet arbre est un châtaignier qui se trouve en bord de route près de Mazeyrac.

La gagnante du jeu de l'arbre est Mme Josette Salles.